

CONDUCTEUR(RICE) DE NAVETTE MUNICIPALE - MATIN

La ville de Chambourcy est une commune de 6000 habitants qui recherche un(e) conducteur(rice) le matin, pour assurer le transport collectif de personnes dans un véhicule aménagé et sur des parcours prédéterminés. Le poste est un remplacement temporaire d'au moins 6 mois.

DESCRIPTION DES MISSIONS

Activités principales

- Conduite de la navette
- Application des règles de sécurité et du suivi d'itinéraires prédéterminés
- Accueil, informations et prise de congé des passagers
- Contrôle et entretien du véhicule (essence, nettoyage des vitres, aspirateur), si nécessaire

Activités secondaires

- Prise en charge de l'intendance

Conditions d'exercice et responsabilités

- L'activité s'exerce dans des minibus
- Horaires de travail décalés
- Permis D obligatoire
- Responsabilité dans la conduite du véhicule, le respect des règles de sécurité, dans l'utilisation des équipements du véhicule et le contrôle préventif de celui-ci
- Activités définies, suivies et évaluées par le supérieur hiérarchique
- Une erreur de conduite, ou dans la manipulation des outils embarqués, peut occasionner un accident de la circulation pouvant entraîner des conséquences graves (dommages corporels pour le conducteur, les personnes transportées ou les usagers de la voie publique), ou la détérioration totale ou partielle du véhicule, induisant une élévation des coûts de maintenance, une hausse des tarifs d'assurance, ou des condamnations pénales

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Remplacement temporaire (6 mois minimum)**
- Rémunération statutaire catégorie C
- Filière : Technique
- Cadre d'emplois : Adjoints techniques territoriaux
- Régime indemnitaire RIFSEEP : Indemnité IFSE et CIA
- 13^e mois
- Adhésion au CNAS
- Participation employeur régime de prévoyance et mutuelle

POUR POSTULER

- Par mail : rh@chambourcy.fr
- Par courrier : À l'attention de monsieur Le Maire Service RH, Place Charles de Gaulle, 78240 Chambourcy

COMPÉTENCES TECHNIQUES

Savoir-faire

Conduite d'un véhicule

- Respecter les règles de la circulation routière
- Conduire avec habileté et prudence dans des conditions parfois difficiles (intempéries, aléas divers)
- Réagir rapidement en présence d'un événement soudain
- Pratiquer une conduite économique et responsable pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre
- Adapter les gestes et postures à la situation
- Suivre ou choisir un itinéraire adapté aux conditions de circulation et à l'état de la chaussée
- Adapter ou optimiser un parcours
- Utiliser un GPS

Contrôle, entretien et maintenance du véhicule

- Détecter et informer des dysfonctionnements du véhicule
- Effectuer l'entretien courant du véhicule
- Réaliser réparations et dépannages simples
- Tenir le véhicule en parfait état de propreté
- Renseigner le carnet de bord du véhicule

Accueil des passagers

- Respecter un parcours et des horaires
- Gérer une situation d'urgence en cas d'incident ou d'accident

Savoirs

- Code de la route et sanctions encourues en cas de non-respect
- Autorisations de conduite
- Rôle des aides à la conduite : ABS, ESP, etc.
- Règles et consignes de sécurité
- Techniques de lecture de plan/carte
- Principes courants de fonctionnement des moteurs et des véhicules
- Rôle du carnet de bord
- Principaux risques liés au transport de personnes
- Notions de secourisme
- Règles élémentaires de calcul ou d'arithmétique
- Confidentialité
- Principes de la communication orale

